

---

**Nombre de membres  
en exercice:** 14

**Présents :** 11

**Votants:** 12

**Séance du 06 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le six septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 06 septembre 2024, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Yves ANDREUX, Etienne BILLARD, Jean-Charles BRIDET, Pierre COUTURIER, Clémence GILABERT, Valérie GRANGER, Frédéric

IAMETTI, Nathalie LACOUR, Yasminah LAMURE, Pascal LARGE, Guy RANCHIN

**Représentés:** Fatma ARDA par Yasminah LAMURE

**Excuses:** Anne TRICO

**Absents:** Kévin JUILLARD

**Secrétaire de séance:** Pascal LARGE

---

## 1. DÉLIBÉRATIONS

### 1.1 Dissolution de la caisse des écoles - SIRET 26710648200016 - DE\_2024\_024

Le maire informe le conseil municipal que selon l'article L 212-10 du code de l'éducation, la caisse des écoles peut être dissoute lorsqu'elle n'a procédé à aucune opération de dépenses ou de recettes depuis plus de 3 années.

Aujourd'hui, la campagne du rapport social unique (RSU) 2023 est lancée, cette structure étant toujours déclarée active auprès de l'INSEE, et pour que ça ne se renouvèle pas aux campagnes à venir, il convient de la déclarer comme fermée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

décide de dissoudre la caisse des écoles – SIRET 26710648200016

précise que la délibération sera notifiée à l'INSEE pour procéder à la dissolution au répertoire.

## 2. LAVIE COMMUNALE

2.1 **École** : la directrice Madame Pauline PEGUET a quitté le RPI, c'est Madame Coralie SANGOY-LUTAUD qui la remplace.

Le désembouage du plancher chauffant de l'école a été réalisé. Cette opération doit intervenir tous les 10 ans.

2.2 **Vidéo-protection** : elle est maintenant opérationnelle.

2.3 **Cérémonie aux Cadots – samedi 31 août 2024** : élus, pompiers, porte-drapeau étaient présents. Le verre de l'amitié, offert par la municipalité de Varennes-lès-Mâcon a clôturé la cérémonie.

### 2.4 Travaux :

- Rue des Cadots : l'aménagement d'un cheminement piétons vélos nous amène à refaire la chaussée. Un devis reçu de l'entreprise TMF pour un montant de 33 000 € HT à partager entre les communes de Chaintré et Vinzelles, 16 500 € HT chacune.

- Rue des Closailles : l'entreprise PETAVIT a effectué les travaux de raccordement de particulier au réseau d'eaux usées (projet de construction) ; dès la fin des vendanges l'entreprise EIFFAGE interviendra pour refaire la chaussée.

**2.5 Vendanges** : elles ont commencé aujourd'hui par les crémants puis lundi les blancs.

### **2.6 Projet parvis de la mairie :**

Rappel : 500 m<sup>2</sup> seront désartificialisés, rendus perméables, végétalisés et organisés.

Ainsi un espace qualitatif sera créé mettant en valeur la mairie et l'école qui sont au centre de la vie communale.

Présentation au conseil municipal de la vidéo 3D du projet, approuvé dans ses grandes lignes. (consultable sur l'écran à l'accueil de la mairie)

Reste à préciser :

- choix des matériaux de revêtement de sol
  - Allée dallée conduisant à la mairie (s'arrêtera au niveau de la chaussée)
  - Le revêtement, unique, couvrant toutes les autres surfaces.
- nature des matériaux, couverture et teinte des pergolas.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h10.  
Prochain conseil municipal vendredi 04 octobre 2024

